

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 61

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chers lecteurs que lorsque le saignement de nez n'est pas très fort on réussit souvent à l'arrêter en clevant les bras, surtout le bras correspondant à la narine qui saigne, et en ayant soin de mettre bien à l'aise le cou et la poitrine pour éviter toute constrictions pouvant favoriser la congestion de la tête. On peut faire en même temps des applications de compresses glacées sur le front et à la racine du nez ainsi que sur la nuque. Il est utile également de renifler de l'eau vinaigrée ou de l'eau chaude additionnée d'un peu d'alun. Une solution concentrée d'antipyrine agit souvent d'une façon efficace, on en imprègne une boulette de ouate à pansement qu'on introduit dans la narine qui saigne. Le jus de citron peut être également employé, on en injecte une petite seringue dans le nez qu'on a, au préalable, débarrassé des caillots sanguins qu'il pouvait contenir. Quand tous ces moyens échouent, il ne reste plus d'autre ressource, disent les *Feuilles d'Hygiène*, que le tamponnement qui ne pourra guère être fait d'une manière efficace que par une main exercée. Le sulfate de soude (sel Glauber) pris intérieurement à faibles doses (toutes les heures, puis toutes les deux heures pendant 24 ou 48 heures une faible pointe de couteau dans un peu d'eau) peut amener la cessation de l'hémorragie et en prévenir le retour.

* * *

Blanchiment et dégraissage de la flanelle. — C'est surtout avec les brusques variations que présente la température, à cette époque de l'année, que l'usage de la flanelle joue son rôle hygiénique. Il peut être utile de savoir comment on parvient à la dégraisser sans qu'elle jaunisse. On procède ainsi qu'il suit :

On prépare un bain de savon blanc chaud, auquel on ajoute de la gomme arabique en poudre, ou de la dextrine, si on peut s'en procurer ; il faut, de l'une ou de l'autre de ces substances, quantité suffisante pour que le bain soit rendu visqueux. On y met la flanelle à dégraisser et on l'y laisse tremper pendant une heure ou une heure et demie. On la lave ensuite soigneusement dans ce liquide. Le lavage est suivi d'un rinçage à l'eau claire. La même opération est renouvelée, s'il en est besoin, jusqu'à ce que l'étoffe soit devenue d'une entière blancheur.

La flanelle se blanchit également très bien dans une décoction de feuilles ou de racines de saponaire, plante vulgairement connue sous le nom de *savonnière*, laquelle croît communément le long des fossés et des haies qui bordent les champs.

* * *

Moyen de percer la porcelaine et le verre. — Faites fondre 25 parties de sel d'osseille (acide oxalique), dans 13 parties d'essence de térébenthine ; ajoutez-y une grosse gousse d'ail coupée en petits morceaux, et laissez macérer pendant huit jours, en agitant de temps en temps. Au bout des huit jours, mettez en flacon, bouché à l'émeri. Quand vous voudrez percer du verre ou de la porcelaine, mettez une goutte de cette composition sur le point que vous aurez marqué, et faites vos trous au trocart et au vilebrequin.

* * *

Les plaques de marbre blanc ne peuvent pas garder leur poli et leur brillant, si on ne les lave qu'à l'eau. De temps en temps il

faut les frotter avec un chiffon imbibé de pétrole. Pour certaines taches tenaces on laissera le pétrole séjournier un certain temps, puis on frottera énergiquement. Mais il faut se garder de trop prolonger l'opération ou de la répéter trop souvent, car le pétrole pourrait attaquer le marbre. Pour la même raison on se servira toujours d'un chiffon, jamais de brosse, qui ferait disparaître le brillant et rendrait la surface rugueuse. Après chaque nettoyage au pétrole on laverà à l'eau claire, puis on séchera bien en essuyant avec un chiffon. Les plaques de marbre traitées de la sorte (tables, lavabos) se maintiennent comme neuves même après un long usage.

fr. contre 7,2 millions de fr. en 1897, soit 12,28 de 1,8 million de fr. (7,78 millions de fr. contre 5,95 millions fr.), *laine et drapés de laine* de 1,4 million de fr. (4,8 au lieu de 3,4 millions de fr.), *sucré* de 1 million de fr. (3,6 au lieu de 4,6 millions de fr.) *machines* de 0,9 million de fr. (3,4 au lieu de 2,5 millions de fr.), *confection et lingerie* de 0,7 millions de fr. (3,7 au lieu de 3 millions de fr.) et d'autre part dans une *augmentation de notre exportation en France* des articles ci-après : *montres* (9,3 au lieu de 7,2 millions de fr.) et *fromages* 11,7 au lieu de 11,2 millions de fr. l'année précédente). Les autres positions n'ont subi par contre, aucune modification importante.

Pour éviter toute équivoque, nous croyons devoir repérer ici ce que nous disions il y a un an lors de l'étude de notre commerce avec la France (F. o. s. du c. 1898, page 144) à savoir que, parmi la soie brute importée de France, il s'en trouve selon toute apparence d'origine étrangère [1897 : 28 millions de francs] de même pour le cuivre. Nous ajoutons que l'on ne pouvait expliquer autrement l'exportation française en Suisse de coton brut.

La statistique française ne fait aucune mention dans le tableau ci-dessus du trafic spécial des métaux précieux, bruts ou monnayés, non plus que de la monnaie divisionnaire. Une annexe de cette statistique mentionne, qu'en 1898, 4,6 kg de monnaies d'or, et 215,478,3 kg de monnaies d'argent d'une valeur approximative de 41 millions ont été introduits de France en Suisse.

(*Feuille off. suisse du commerce*).

Avis industriels et commerciaux

Il résulte d'un tableau officiel, établi sur le commerce de la France que l'*importation* française comparée à 1897 a augmenté de 420,2 millions, et que l'*exportation* a diminué par contre de 94,8 millions. Les chiffres témoignent que la Suisse n'est pour rien dans ce résultat, puisque l'*exportation* française en Suisse a monté de 190,6 à 200,8 millions de francs, soit 10,2 millions (1896 à 1897), 11 millions de francs tandis que l'*importation* de Suisse en France n'a augmenté que de 3 millions de francs passant de 78,6 à 81,6 millions de francs. Nous constituons donc un important débouché pour les marchandises françaises. Notre importation en France est par contre inférieure à celle de la plupart des Etats, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Etats-Unis etc., même la Turquie.

La Suisse représente le 1,87 % de l'*importation* française en 1898 (1,99 % durant les deux années précédentes) et le 5,73 % de l'*exportation* française (3,30 % en 1897).

La stabilité du commerce français d'*importation* et d'*exportation* n'est pas contestable : une, seule diminution de peu d'importance est à constater sur l'*exportation* des vins, beurre et bœuf ; la France jouit d'une situation bien assise, mais de peu d'*expansion* industrielle et économique.

Les facteurs les plus importants du commerce entre la Suisse et la France sont constitués comme précédemment, par les *soies et soieries*, le *cuir*, les *fromages*, le *bœuf*, le *vin*, les *montres* et la *bijouterie*. La statistique française fixe à 43,6 millions de fr. l'*importation* de soie brute en Suisse contre 8 millions de fr. pour l'*exportation* suisse en France et, tandis que nous avons exporté dans ce pays pour 16 millions de soies (1897 : 16,7 millions de fr.), nous n'en avons tiré que pour 7,8 millions de fr. (1897 : 5,9 millions de fr.). La France nous a acheté, comme l'année précédente, pour 4 millions de fr. d'*articles en coton* et nous en avons livré pour 2,3 millions de fr. (1897 : 1,9 million de fr.). Nous avons fourni à la France pour 3 millions de fr. de *fil de toute nature* et en avons reçu pour 2,5 millions de fr.; nous avons acheté des *machines* pour 3,4 millions de fr., et en avons vendu pour 4 millions de fr.; les *produits chimiques* importés de France en Suisse ascendent à la somme de 2,8 millions de fr. et exportés de Suisse en France à 1,2 million de fr. seulement. Les modifications essentielles dont nous devons faire mention ici consistent d'une part en une *augmentation de l'*importation* de France en Suisse* des articles suivants : *cuir* de 5,6 millions de fr. (12,8 millions de

Cote de l'argent

du 28 Février 1899

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

LETTRE PATOISE

De la frontière des roudges tulistes

An ô bin severt djasai que des mairchainis sont aivus condamnais ai des aimendes pou aivoi falsifiai iôs mairchainindises alimentaires. Moi, i me seu trouvai dans le cas de falsifiai di touba; mais i ne se p'ainvu peni, poiche que eté qu'airait poéyn se piaindre n'é ran dit. Voici clement l'affaire s'a passai.

I me trovò tot de paï moi oblidjié de faire moi-même mon moëtchié. In djoé, i m'seu dit qu'i velô allai aipré enne fanne. I m'en vai à vlaive vêjin, vouère enne djuene féye de 35 ans, que saivait des fin meu faire le moëtchié : clement elle n'avait djemais aivu d'aimoereux i feu bin reci : ai boire taïnt qu'i v'lé, è pe bin ai maindjii ; bon, tô allai bin. Lai trajième fois qu'i allé lai vouère, nos décidenne de nos mairiai pô le premiê d'avri. Ai ne farait djemais être trop pressi d's'mariai — an se trove des fois aitreppe.

La première semaine, i préjimé que c'était enne prijouse : i n'airô djemais crayu que lé djuenes féyes prijin ; i craijo, qu'ai n'y avai ran que lé véyes fannes. In djoé qu'elle fessai ai dénai des felés, elle aiemence de pare des pri-